

Création d'une voie de dépassement
& renouvellement de la couche de roulement

Commune de PLOUAY

SEPTEMBRE 2022



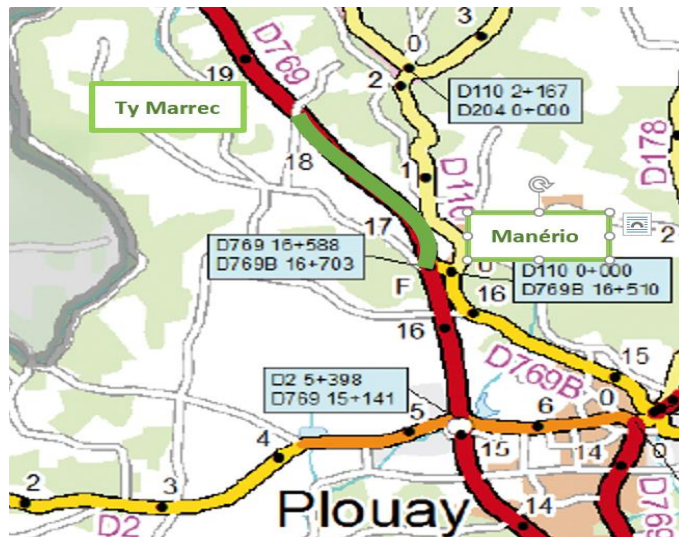
DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale Sud-Ouest

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement routier sur un itinéraire prioritaire (RD769 entre Lorient et Roscoff), le département du Morbihan a décidé la création d'une voie de dépassement et du renouvellement de la couche de roulement de la chaussée de la route départementale n°769 du PR 16+750 à 18+250, entre le giratoire de Manério et le carrefour de Ty Marrec sur la commune de Plouay.

Ces travaux permettront d'améliorer les conditions de sécurité de l'ensemble des usagers et de pérenniser la structure des chaussées.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maître d'ouvrage : Département du Morbihan

Maître d'œuvre : Direction des Routes et de l'Aménagement (DRA/ATD sud-ouest)

Entreprise : Groupement d'entreprises EUROVIA et BARAZER

Montant de l'opération : 750 000 € TTC

Organisation des travaux

La durée prévisionnelle des travaux est de 2 mois.

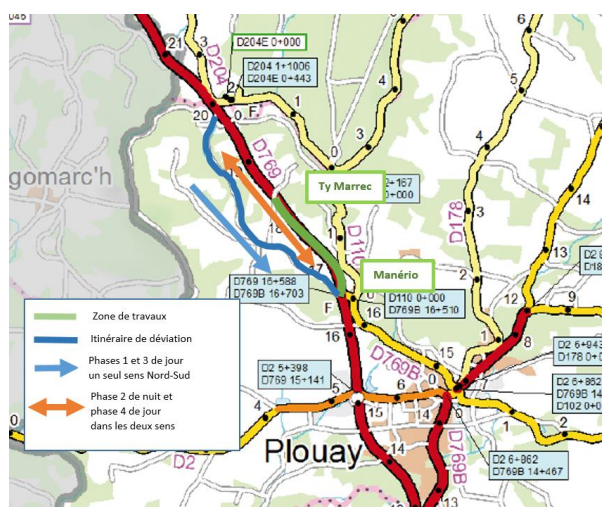
Les travaux sont programmés à compter du 29 août 2022

Information et déviation durant les travaux

Les travaux seront réalisés en quatre phases :

- **Phase 1** : Elargissement de la chaussée - travaux **de jour** sur quatre semaines du 29 Aout au 23 septembre, nécessitant la fermeture à la circulation de la RD 769 uniquement dans le sens Nord-Sud.
- **Phase 2** : Réalisation de la couche de roulement - travaux **de nuit** sur une semaine du 26 au 30 septembre nécessitant la fermeture à la circulation de la RD 769 dans les deux sens.
- **Phase 3** : Travaux de finition - travaux **de jour** sur deux semaines du 26 septembre au 07 octobre, nécessitant la fermeture à la circulation de la RD 769 dans le sens Nord-Sud.
- **Phase 4** : Réalisation de la signalisation horizontale - travaux **de jour** sur une semaine du 03 au 07 octobre nécessitant la fermeture à la circulation de la RD 769 dans les deux sens.

L'itinéraire de déviation sera le même pour toutes les phases, dans un sens de jour et dans les deux sens de nuit. Elle sera mise en place comme indiqué sur le plan ci-dessous :



Des panneaux d'information aux usagers seront positionnés de part et d'autre du chantier, à compter du 22 août 2022.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur des routes et de l'aménagement) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse / nombre important de messages.